

Niveau de langue attendu en fin de terminale

	LV2 – B1 (Niveau Seuil)	LV1 – B2 (Niveau Avancé ou Indépendant)
CE	• Identifier le sujet ou la thématique • Repérer les informations importantes • Comprendre les évènements ou informations essentiels contenus dans le document • Comprendre les liens logiques, thématiques ou chronologiques • Comprendre les motivations, et réactions du personnage, narrateur ou de l'auteur quand elles sont clairement exprimées • Comprendre les conclusions d'une argumentation	• (+B1) • Comprendre les détails significatifs d'un document informatif ou factuel • Percevoir les points de vue, les opinions, les contrastes dans les documents et/ou dans leur mise en relation
EE	• Savoir rédiger dans une langue correcte et directement compréhensible un ou des textes cohérents et clairement articulés	• Exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis en précisant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position
CO	• <u>Compréhension satisfaisante</u> • (document de type monologue) relever les informations principales, comprendre l'essentiel. • (document type dialogue) relever les points principaux de la discussion (contexte, objets, interlocuteurs et éventuellement la conclusion de l'échange)	• <u>Compréhension fine</u> • (document de type monologue) savoir relever les détails significatifs du document et savoir les restituer conformément à la logique interne. Comprendre le contenu informatif ainsi que l'attitude du locuteur (humour, ton, points de vue) • (document de type dialogue) savoir saisir et relever un certain nombre de détails significatifs (relation entre les interlocuteurs, tenants et aboutissants, attitude des locuteurs, ton, humour, point de vue etc.)
EO	• Produire un discours argumenté, informé et savoir exprimer un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée • Prendre sa part dans l'échange. Savoir, au besoin, se reprendre et reformuler • S'exprimer dans une langue fluide approchant de l'authenticité	• Produire un discours argumenté, informé et savoir exprimer un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée • Savoir argumenter, chercher à convaincre, réagir avec vivacité et pertinence • S'exprimer dans une langue fluide approchant de l'authenticité

Le format des épreuves au bac

CE + EE : (épreuve en fin d'année /20)

3h en LV1 / 2h en LV2

CE (/10) : deux ou trois documents en langue étrangère. Ces documents peuvent relever de différents genres (extraits d'œuvres littéraires ou d'articles de presse notamment) ; ils peuvent être informatifs, descriptifs, narratifs ou argumentatifs. Ils renvoient à des notions du programme sans exiger des connaissances trop spécifiques

EE (/10) : Elle est évaluée à l'aide d'une ou plusieurs tâches correspondant aux niveaux de compétence attendus

LV1 – B2	LV2 – B1
À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de la compréhension. + Le candidat construit une argumentation personnelle à propos d'un thème en relation avec les documents servant de supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit ou à partir d'un nouveau document « tremplin » en relation thématique avec les documents-supports de la compréhension écrite, et qui permet de contextualiser et de nourrir l'expression.	À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de la compréhension.

CO : (Au cours du deuxième trimestre de l'année / 10)

3 écoutes, séparées d'une minute chacune, puis 10 minutes pour rendre compte du document en français

CO : supports audio ou vidéo choisis en fonction des équipements disponibles dans les lycées et des apprentissages effectués par les élèves. Elle s'appuie sur des documents enregistrés liés aux notions du programme mais non étudiés précédemment en classe.

Il pourra s'agir de monologues, de dialogues, de discours, de discussions. Il pourra s'agir d'extraits d'émissions de radio, de documentaires, de films, de journaux télévisés. Il ne s'agira en aucune façon d'enregistrements issus de manuels ou de documents conçus pour être lus.

EO : (Au cours du dernier trimestre de l'année /10)

10 min de préparation + 5 min de présentation + 5 min d'entretien

EO : tirage au sort d'une notion étudiée dans l'année et présentation de la notion à l'oral. S'ensuit une discussion avec l'examineur qui est basée sur le travail du candidat.

→ Gardez les documents distribués en classe + appropriez-vous les notions vues (connaissez-en la problématique)

La note finale est obtenue en faisant la moyenne des notes d'écrit (/20) et d'oral (/20)